

I- Avis de demande de cotation

Société Nationale des Eaux du Bénin

Avis n° : 004 /26/SONEB/DG/PRMP/DSI/SPMP/SSP

Objet : Travaux de remplacement de pylône au profit de la SONEB.

1. La SONEB a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer ses dépenses de fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au travaux de remplacement de pylône à son profit.
2. La SONEB sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'étude d'installation d'un nouveau pylône, la fabrication et pose d'un nouveau pylône de 40 m, le transfert des équipements de l'ancien pylône sur le nouveau ainsi que la dépose du pylône existant défectueux.

Les travaux sont à réaliser en un lot unique.

3. La participation à cette demande de cotation, telle que définie dans le Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Capacité technique :

- Être une entreprise spécialisée en construction métallique, télécommunication ou en génie civil (justifiée par le registre de commerce ou les statuts) ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) marchés de services similaires de montant minimum de six millions (6.000.000) FCFA HT chacun au cours des cinq dernières années (2021 à 2025) (joindre les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception,

signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ; en original ou en copie légalisée).

- Disposer des matériels essentiels tels que : poste à souder (1 unité), engin de levage (1 unité), outil de traction (1 unité), EPI spécifiques dont au moins des harnais d'antichute (2 unités).

Capacité financière

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen égal au moins à huit millions (8.000.000) FCFA ;
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant minimum de deux millions quatre cent mille (2.400.000) Francs CFA ;
- Fournir les états financiers certifiés pour les années 2022, 2023 et 2024.

- b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique

- Être une entreprise spécialisée en construction métallique, télécommunication ou en génie civil (justifiée par le registre de commerce ou les statuts) ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en génie mécanique, télécommunication ou génie civil avec cinq (05) ans minimum d'expérience global et ayant participé à au moins trois (03) marchés similaires (**joindre les diplômes et attestations de travail en original ou en copie légalisée et le CV du personnel**).
- Disposer des matériels essentiels tels que : poste à souder (1 unité), engin de levage (1 unité), outil de traction (1 unité), EPI spécifiques dont au moins des harnais d'antichute (2 unités).

Capacité financière

- Fournir la preuve (attestation + tableau des garanties) de l'assurance des risques professionnels dont le montant de la **Responsabilité civile professionnelle** est égal à au moins huit millions huit cent mille (8.800.000) FCFA ;
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant minimum de deux millions quatre cent mille (2.400.000) Francs CFA

Voir le dossier de demande de cotation pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de quatre (04) semaines.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB à l'adresse électronique ci-après : prmp@soneb.bj et prendre connaissance des documents de la demande de cotation au Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30 et sur le site web : web.soneb.bj
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier demande de cotation complet à compter du.....12 MARS 2026..... Le dossier de demande de cotation en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis. Le dossier de demande de cotation sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Cet avis peut être téléchargé sur le site web : web.soneb.bj. Le dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique avec la mention « **ADC n°...../26/SONEB/DG /PRMP/DSI/SPMP/SSP relatif aux travaux de remplacement de pylône au profit de la SONEB** » à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis** au plus tard le.....19 MARS 2026.....à 9h 30. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après *Salle de conférence du 3ième étage de la Direction Générale de la SONEB*, le même jour à 10h 00. Cette ouverture publique n'est pas obligatoire.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt mille (80.000) FCFA conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.arpmp.bj

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de demande de cotation, à condition de justifier le statut de MPME par la production de l'attestation d'identification du statut de la MPME, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2020-03 du 20 mars 2020, portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

11. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.

Cotonou, le 09 MARS 2026



Hugues
Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics